

Sport Vaud salue l'ambition des amendements de la commission en charge du contre-projet à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »

Sport Vaud salue les avancées proposées par la Commission du Grand Conseil chargée de traiter le contre-projet à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! » et se réjouit par ailleurs qu'un compromis de commission ait été trouvé autour d'une politique aussi essentielle en termes de santé publique et de cohésion sociale.

Aujourd'hui, le Grand Conseil vaudois a rendu public le rapport de la commission en charge du traitement du contre-projet à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! ». Sport Vaud se réjouit de la richesse des débats qui ressortent du rapport et salue les propos introductifs rassembleurs qui rappellent l'importance que revêt le sport et l'activité physique pour la société, élément salué par l'ensemble de la commission. Le sport vaudois, sous toutes ses facettes, joue un rôle essentiel pour la santé publique et la cohésion sociale. Des milliers de bénévoles œuvrent chaque jour pour mettre en mouvement la population, des plus jeunes aux aînés, et organisent un nombre incalculable de manifestations qui animent nos villes et nos villages. En ce sens, le sport vaudois rend des prestations d'intérêt public. Il est réjouissant de lire que le Conseil d'Etat et l'unanimité de la commission susmentionnée le reconnaît et le salue.

A la lecture du rapport, Sport Vaud se réjouit vivement de lire que l'unanimité de la commission s'est ralliée à l'une de ses demandes phares, à savoir la pérennisation des investissements en faveur des infrastructures sportives, changement fondamental par rapport au texte initial du Conseil d'Etat. Les besoins dans ce domaine sont très préoccupants et nécessitent des investissements conséquents, renouvelés et pérennes. Les deux crédit-cadres prévus à cet effet, pour un montant de 150'000'000 CHF sur une période de huit ans, sont assurément insuffisants pour rattraper le retard actuel. Dans ce cadre, la récurrence des crédit-cadres, que la commission a inscrit dans la loi, est particulièrement réjouissante.

Sport Vaud salue par ailleurs qu'une très large majorité de la commission a également souhaité la mise en place d'un modèle similaire en ce qui concerne les subventions aux manifestations sportives d'envergure internationales. Outre le fait que ces manifestations font rayonner le sport et les athlètes vaudoises et vaudois, elles présentent un fort potentiel d'« accélérateur » ou d'« entraînement » pour le sport associatif de part les obligations d'héritage et de durabilité imposées à ces organisations. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 ont par exemple permis le renforcement des structures d'encadrement au

niveau du sport régional et ont favorisé la mise en place d'activités ponctuelles ou pérennes d'initiations sportives auprès d'un large public.

Dans l'intérêt du sport vaudois et de l'ensemble de la population, Sport Vaud espère maintenant que le Grand Conseil confirmera les votes de la Commission au plénum. Si tel est le cas, Sport Vaud, de part ses représentantes et représentants au sein du Comité d'initiative, s'engage à soutenir un retrait de l'initiative.

Sébastien Cala
Président a.i.

Stéphanie Etienne
Responsable communication

Claude Anker
Trésorier

Michel Berthet
Secrétaire

Gilbert Carrard
Membre du comité

François Chavanne
Membre du comité

Nicolas Verraires
Membre du comité